



Proposition de partenariat Fédurok/FSJ avec le dispositif DLA

Constats préalables

Comptant plus de 100 adhérents, la Fédurok et la Fédération des Scènes de Jazz et de musiques improvisées (FSJ) rassemblent des lieux de musiques actuelles et amplifiées très divers : diversité des modes de gestions, de tailles, de situations géographiques, d'environnements sociaux et politiques, et dans un contexte général de mutation importante du secteur. Ces caractéristiques influent directement sur les projets des lieux de musiques actuelles et de jazz. Ainsi, les problématiques rencontrées par les structures adhérentes à la Fédurok et à la FSJ se complexifient.

Depuis dix ans, ces deux fédérations ont mis en place un suivi en continu de leurs adhérents : contact régulier avec les adhérents, disponibilité des salariés des fédérations pour intervenir rapidement auprès de leurs membres lorsque le besoin s'en fait sentir, information des membres et déclenchement de dispositifs d'accompagnement externe (DLA, dispositifs régionaux), base de données et d'observation des adhérents.

Plus récemment, elles ont mis en place une démarche formalisée et des outils qui leurs sont propres à travers un dispositif interne, le PAC(t) (principe d'accompagnement en continu). L'objectif est d'une part d'avoir une vision plus globale et cohérente des structures, et d'autre part d'avoir une traçabilité des adhérents et une capitalisation des interventions dont ils sont bénéficiaires (situations et évolution, problématiques rencontrées, réponses données, méthodes utilisées).

Pour l'instant, les outils sur lesquels s'appuient la Fédurok et la FSJ sont :

- En interne : un outil d'observation des adhérents, des personnes ressources (consultants, militants, chercheurs...), des partenaires ressources (Cnar Culture, UFISC, CNPEF-SV, CNV, CRESS...).
- En externe : les dispositifs d'accompagnements (les DLA, le TSF) et les dispositifs régionaux quand ils existent (Conseils régionaux, DRAC, accord ADEC...).

Proposition d'un partenariat avec le dispositif DLA

Ces deux fédérations sont adhérentes de l'UFISC (Union fédérale d'intervention des structures culturelles), union qui copilote le Cnar Culture avec la Cofac.

Le dispositif local d'accompagnement (DLA) est destiné à accompagner les structures développant des activités d'utilité sociale et créatrices d'emplois, dans leur démarche de consolidation de leurs activités et emplois. Les lieux de ces deux fédérations font très souvent appel aux DLA pour tenter de résoudre des problèmes de pérennisation, à travers des questionnements inhérents au développement de leurs lieux: consolidation économique, organisation interne, gouvernance, questionnement et redéfinition du projet culturel du lieu, gestion des ressources humaines, relations partenaires, communication... les champs de questionnement s'élargissent, les compétences nécessaires pour y répondre aussi.

Près de la moitié des adhérents ont bénéficié d'une ingénierie via les dispositifs locaux d'accompagnement. La Fédurok et la FSJ souhaitent mieux définir les articulations possibles entre l'accompagnement qu'offrent ces deux fédérations et les DLA et, avec l'aide du Cnar Culture, capitaliser ces accompagnements.

La Fédurok et la FSJ sont conscientes que cela peut bouleverser les méthodes appliquées dans les DLA, c'est pourquoi il est souhaitable de mettre en place avec les DLA une méthodologie de travail

qui leur convienne également. Il s'agira, par exemple, d'expérimenter pour une année ces liens forts, d'en tirer un bilan en fin d'année et d'envisager ou non une reconduction, une amélioration ou l'annulation de ce fonctionnement conjoint.

Cela implique donc un lien étroit entre le DLA et la fédération, lien initié par le lieu fédéré qui mettra en contact son DLA local avec la fédération qui intègre cet accompagnement dans son dispositif global de suivi, le PAC(t). Il nous apparaît donc aujourd'hui nécessaire d'expérimenter une nouvelle forme de collaboration entre la fédération, le projet PAC(t) et les DLA.

Proposition de méthode de collaboration : des étapes à respecter

1/ Premier cas : Un lieu sollicite un accompagnement de la part de sa fédération sur une problématique souvent large, impliquant sa relation au territoire et sa relation aux partenaires.

- La Fédurok et/ou la FSJ, après déplacement sur le lieu, proposent une « **note préalable d'accompagnement** » qui décrit des besoins et une première méthodologie de travail.
- Dans cette note, les fédérations conseillent à l'association de solliciter **un DLA** sur un sujet précis (projet culturel du lieu, problématiques juridiques, ressources humaines, etc.) en cohérence avec le plan d'accompagnement général prévu par la fédération et son adhérent lors de cette première visite. La démarche volontaire de l'association bénéficiaire doit être avérée, même si la fédération peut prendre contact avec le DLA pour lui dire qu'elle a conseillé à un de ses adhérents de se tourner vers le DLA.
- Cette « note préalable d'accompagnement » confidentielle est envoyée au DLA s'il le souhaite et après accord de l'association.
- L'association qui souhaite être accompagnée prend contact avec le DLA qui émet un **diagnostic partagé**. L'association l'envoie à sa fédération. Ainsi s'installe dès le début une relation directe entre la fédération, l'association, et le DLA, afin de garder une cohérence dans la méthode d'accompagnement global. Le diagnostic et le cahier des charges sont présentés au comité d'appui qui est susceptible de l'enrichir à nouveau.
- Une fois le diagnostic et le **cahier des charges** acceptés par l'association, il sera envoyé un appel d'offres à des prestataires qui proposeront une méthodologie d'intervention.
- Lors de l'intervention du **prestataire** retenu, une communication régulière entre le DLA et la fédération peut être mise en place. Mais encore une fois, c'est l'association qui reste maître des informations que le consultant peut ou non communiquer.

2/ Second cas : Dans le cas où un lieu adhérent fait appel à son DLA local de sa propre initiative. Il s'agira pour la Fédurok et la FSJ de capitaliser cet accompagnement dans le processus global de l'accompagnement fédéral.

- Par exemple, après accord de l'association accompagnée membre de ces fédérations, celles-ci pourraient recevoir le bilan d'intervention du prestataire, et être présent le jour de la restitution des résultats de l'accompagnement DLA, notamment si des partenaires institutionnels devaient être présents.

- Les accompagnements réalisés et les travaux finaux pourraient être stockés sur un espace partagé entre les DLA, le Cnar Culture et la fédération, en accord avec les lieux accompagnés, afin de les capitaliser en fin d'année.

3/ Proposition d'accompagnements collectifs. La Fédurok et la FSJ, via l'observation participative et partagée mais également via la vision globale qu'elles ont des problématiques des lieux qu'elles fédèrent, observent que **des problématiques récurrentes et communes à plusieurs lieux**, voire plus largement au secteur culturel, émergent. Les fédérations, en accord avec ses adhérents locaux et l'analyse des besoins identifiés par le DLA, peuvent être amenées à préconiser des DLA collectifs. Il faut envisager ensemble la façon dont ces opérations d'envergure peuvent être menées conjointement.

Les fédérations s'engagent à mettre à disposition des DLA

1/ Les outils créés par la Fédurok et la FSJ sont susceptibles, après accord de la structure, d'être utilisés par les DLA en amont de leur diagnostic des associations, en plus de la « note préalable d'accompagnement » des fédérations ou dans le cas où elle ne serait pas faite. Ces outils sont intimement liés à la méthode d'Observation Participative et Partagée mise au point par la Fédurok, qui s'appuie sur un certain nombre de questionnaires à renseigner par les lieux eux-mêmes, et mis

à jour annuellement, offrant ainsi des données quantitatives importantes sur le secteur observé. Les DLA pourront s'appuyer sur ces données recueillies par les fédérations (données financières, comptables, comparatives...).

2/ Un réseau de structures et de personnes ressources

La Fédurok et la FSJ ont mis en place un réseau de structures et de personnes ressources, consultants, chercheurs, composé de structures et de personnes repérées par la fédération, par les lieux et par les partenaires comme étant spécialement compétentes dans le domaine des musiques actuelles et des problématiques liées aux lieux, qu'elles soient politiques, juridiques ou techniques.

La Fédurok et la FSJ pourraient, selon les cas de figure des accompagnements, **proposer aux DLA une structure ou une personne de ce réseau ressources pour accompagner le lieu dans le cadre du DLA.** Il nous semble nécessaire de nous assurer que les prestataires réalisent un accompagnement dans un cadre déontologique partagé avec la Fédurok et la FSJ. Transparence de communication entre le DLA et le projet d'accompagnement global des fédérations, principe de confidentialité respecté (une charte déontologique sera proposée aux prestataires dans le cadre de leur collaboration avec ces fédérations), mise en concordance avec l'accompagnement des fédérations.

La proposition de prestataires par les fédérations se fera dans le respect des obligations de mise en concurrence que doivent respecter les DLA (deux prestataires minimum). Ce réseau de personnes ressources à vocation à s'enrichir, notamment avec des prestataires connus des DLA.

Synthèse des étapes

	ASSOCIATION	DLA	FEDUROK - FSJ
	. Sollicite sa fédération ou le DLA	. Accueille l'association	. Rdv avec l'adhérent sur place
Note préalable d'accompagnement	. Valide la note préalable d'accompagnement	. Utilise la note préalable d'accompagnement	. Réalise une note préalable d'accompagnement . Envoie au DLA et à l'adhérent
Diagnostic	. Valide le diagnostic	. Réalise un diagnostic partagé avec l'association, le comité d'appui et la fédération	. Donne un avis sur le diagnostic
Prestataire	. Valide le choix	. Envoie diagnostic et cahier des charges . Choix final	. Propose une liste de prestataires . Valide le choix final
Bilan	. Envoie à la fédération	. Convoque une réunion de restitution avec l'association, si nécessaire	. Convoque une réunion de restitution avec les partenaires, si nécessaire . Capitalise le bilan final

Contact pour la Fédurok :

Stéphanie Thomas : stephanie.thomas@la-fedurok.org

La Fédurok, 11 rue des Olivettes, 44 000 Nantes,

Tél : 02 40 48 08 85 – Fax : 09 55 21 77 28

Internet : <http://fsj.la-fedurok.org>

Contact pour la FSJ :

Frédérique Francis : f.francis@scenes-jazz.com

LA FSJ - Fédération des Scènes de Jazz et de Musiques Improvisées

5 bis rue du Mûrier - 37 000 Tours,

Tél. : +33 (0)2 47 05 26 36